

# FRENCH RIVIERA LADIES TROPHY

## REGLEMENT PROVISOIRE 2026



Le trophée F.R.L.T. est un interclub féminin regroupant les clubs suivants :

Old Course Cannes Mandelieu  
Golf de la Grande Bastide  
Golf de Saint Donat  
Golf de Cannes Mougins  
Opio Valbonne Golf Resort  
Golf de Roquebrune

Royal Mougins Golf Club  
Golf de Saint Andréol  
Golf de Valescure  
Golf de l'Estérel  
Golf Riviera Barbossi

### Formule de jeu :

- STABLEFORD uniquement, avec envoi des scores à la FFGolf.
- Il est demandé à chaque golf d'organiser un départ en « Shot-gun » entre 9h00 et 9h30, en 3 balles.
- Séries :
  - 1 série unique : 0 - 28.0 (repères rouges)
  - Index maximum ramenés à 26.4 pour les joueuses entre 26.5 et 28.0. Les joueuses au-delà de 28.0 ne peuvent pas participer au F.R.L.T., même hors compétition.
  - Les capitaines et les clubs accueillants devront s'assurer du positionnement des repères de départ afin qu'ils correspondent aux distances homologuées lors du dernier étalonnage.
  - A l'issue de la partie, il est demandé aux joueuses d'indiquer les points stableford sur leur carte avant de les restituer au recording (immédiatement après être sortie du dernier green joué).  
Toute carte non rendue dans les temps entrainera une disqualification.

### Inscription :

- Le club organisateur centralise les inscriptions pour les dix autres clubs. Il est recommandé d'envoyer la fiche d'inscription en format WORD (« .doc » et non « .docx »).
- Chaque joueuse doit être membre (ou abonnée) majeure, licenciée et membre AS dans le club qu'elle représente. Certificat Médical ou Questionnaire de Santé validé obligatoire avant l'envoi des listes des inscrites.
- La liste des joueuses doit être renvoyée au club organisateur au plus tard le vendredi midi précédant la rencontre.
- Le club organisateur ne doit pas, dans la mesure du possible, faire jouer deux dames du même club dans la même partie.
- Chaque club peut envoyer 6 joueuses + 1 joueuse « Hors Compétition » (et hors prix) au maximum.
- Le club hôte pourra compléter les parties par d'autres joueuses pour que le nombre total de joueuses soit un multiple de 3.
- Droit d'engagement : 75 € d'inscription par joueuse.
- La capitaine est chargée de centraliser les règlements pour l'ensemble de son équipe. Une joueuse déclarant forfait le jour même de la compétition sera redevable du droit d'inscription. Pas de règlement individuel sur place en CB pour éviter une perte de temps.
- Les chèques individuels sont dans la mesure du possible à éviter/limiter.
- Lors de l'accueil le matin, il est demandé aux clubs de réserver un accès privilégié aux capitaines afin qu'elles puissent régler le droit d'engagement de chacune et récupérer les cartes des scores (préalablement regroupées par club) toujours dans l'optique d'éviter une perte de temps.

### Classement Trophée :

- Le Brut prime le Net, pas de cumul
- 4 prix : la 1<sup>ère</sup> joueuse en Brut et les 3 premières joueuses en Net de l'équipe gagnante.
- Le classement par équipe sera établi sur le cumul du meilleur score BRUT et des 3 meilleurs scores NET de l'équipe.
- Le classement du trophée prime le classement individuel.
- En cas d'égalité, le départage se fera sur la 4<sup>ème</sup> carte en net ou la 5<sup>ème</sup>.
- En cas d'égalité dans le cumul du classement par club, les ex aequo seront départagés par le plus grand nombre de victoire. Si l'égalité subsiste, par le plus grand nombre de 2<sup>ème</sup> place, puis de 3<sup>ème</sup> place, etc...
- Une clé USB est à la disposition des clubs pour gérer le classement individuel et général. Nous recommandons aux clubs d'avoir un ordinateur portable à disposition en cas de réseau trop protégé au golf et/ou de travailler le fichier directement sur la clé USB. Marie Agnès Sautier sera la référente informatique en cas de dysfonctionnement.

### Classement individuel (Hors Equipe gagnante)

- 4 prix : 1<sup>ère</sup> Brut et 1<sup>ère</sup>, 2<sup>nde</sup> et 3<sup>ème</sup> Net
- Le Brut prime le Net
- Pas de prix cumulés.

### Pour chaque rencontre :

1 <sup>ère</sup> équipe :	15 points	5 <sup>ème</sup> équipe :	7 points	9 <sup>ème</sup> équipe :	3 points
2 <sup>ème</sup> équipe :	13 points	6 <sup>ème</sup> équipe :	6 points	10 <sup>ème</sup> équipe :	2 points
3 <sup>ème</sup> équipe :	11 points	7 <sup>ème</sup> équipe :	5 points	11 <sup>ème</sup> équipe :	1 point
4 <sup>ème</sup> équipe :	9 points	8 <sup>ème</sup> équipe :	4 points	Equipe disqualifiée -	2 points

### Règlement sportif :

- Un comité sera désigné pour superviser la compétition, il est recommandé qu'il soit composé de la Capitaine du club organisateur, du directeur ou responsable sportif du club organisateur, de la capitaine du club qui recevra la prochaine étape.
- Le comité aura plein pouvoir pour établir un classement même si l'ensemble des joueuses n'a pu terminer à cause des conditions météo. Une remise des prix sera organisée en fonction du nombre de trous joués. Le comité décidera si l'épreuve compte ou non pour le classement général en fonction des circonstances du jour.
- Le comité sera le seul décisionnaire en cas d'annulation définitive de l'épreuve.
- Possibilité d'intégrer des joueuses du club hôte « hors compétition » pour compléter les parties.
- Les maris ou caddies masculins ne sont pas acceptés lors des différentes étapes du F.R.L.T..
- Les chiens, même tenus en laisse, ne seront pas acceptés en compétition.
- Les capitaines organiseront avant chaque interclubs une réunion avec leur équipe concernant le jeu lent. Le comité pourra infliger des pénalités pour jeu lent, et suspendre une joueuse à l'épreuve suivante pour infractions répétées.
- Les instruments qui mesurent uniquement la distance sont autorisés. Ceux indiquant la dénivellation sont interdits.
- Toute infraction volontaire exclura la joueuse pour le reste de l'année.
- Les clubs et leurs capitaines s'engagent à présenter une équipe à chacune des dates du calendrier du F.R.L.T. Tout club ne présentant pas de joueuse sera considéré comme disqualifié pour la rencontre du jour. En cas de récidive, sa participation au F.R.L.T. de l'année suivante sera remise en question et délibérée par les autres capitaines.

### Voiturette :

- Elle est autorisée mais elle n'est pas imposée dans le cadre des compétitions en fonction des locations de chaque club. La Capitaine est en charge de centraliser les réservations.
- Le club devra communiquer sur sa feuille d'inscriptions un tarif individuel, identique que la voiturette soit utilisée par une ou deux joueuses, et si possible préférentiel.

### Remise des prix :

- Le club qui reçoit offrira 8 prix de manière à présenter dignement une table de cadeaux
- Un simple déjeuner sera à la charge du club qui reçoit et nous leur demandons de recevoir ces dames avec tous les égards qu'elles méritent. Le restaurant préparera 1 table par club.
- En cas d'attente de résultats, nous conseillons au club d'organiser le déjeuner avant la remise des prix.

**Finale :** Le club vainqueur gardera le Trophée pendant un an et aura la charge de la gravure.

### Résultats :

- Compétition officielle à chaque épreuve, gérée sur le logiciel fédéral.
- Les scores seront envoyés à la FFGolf quel que soient les scores individuels si les 18 trous ont été joués.
- Chaque club organisateur de l'épreuve établira le classement du jour par équipes, en Brut et Net, et le transmettra aux capitaines avant la proclamation des résultats.
- Chaque club organisateur mettra à jour le fichier de classement et sauvegardera les résultats du jour et général (bouton sauvegarde) sur la clé USB.
- Le club organisateur enverra les résultats aux autres clubs et aux capitaines **par email :**
  - o classement par équipe brut et net
  - o classement individuel brut et net
  - o classement du jour et classement général du jour sauvegardés sur la clé USB.

### Candidature :

Toute candidature devra être adressée par courrier (postal ou électronique) au coordinateur avant la fin de l'année précédente et fera l'objet d'une réunion extraordinaire sachant que l'interclubs sera limité à 12 clubs maximum. Les clubs répondant aux critères d'accessibilité (parcours 18 trous, avec un restaurant sur site et dans un rayon de 60km autour de Cannes - point central par rapport aux clubs participants actuellement) seront placés en liste d'attente. Les représentants de clubs décideront à la majorité lors de la réunion extraordinaire l'intégration d'un candidat parmi ceux ayant répondu aux critères d'accessibilité.